

LA LUCARNE

revue trimestrielle

AMIS ET PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES DU QUÉBEC

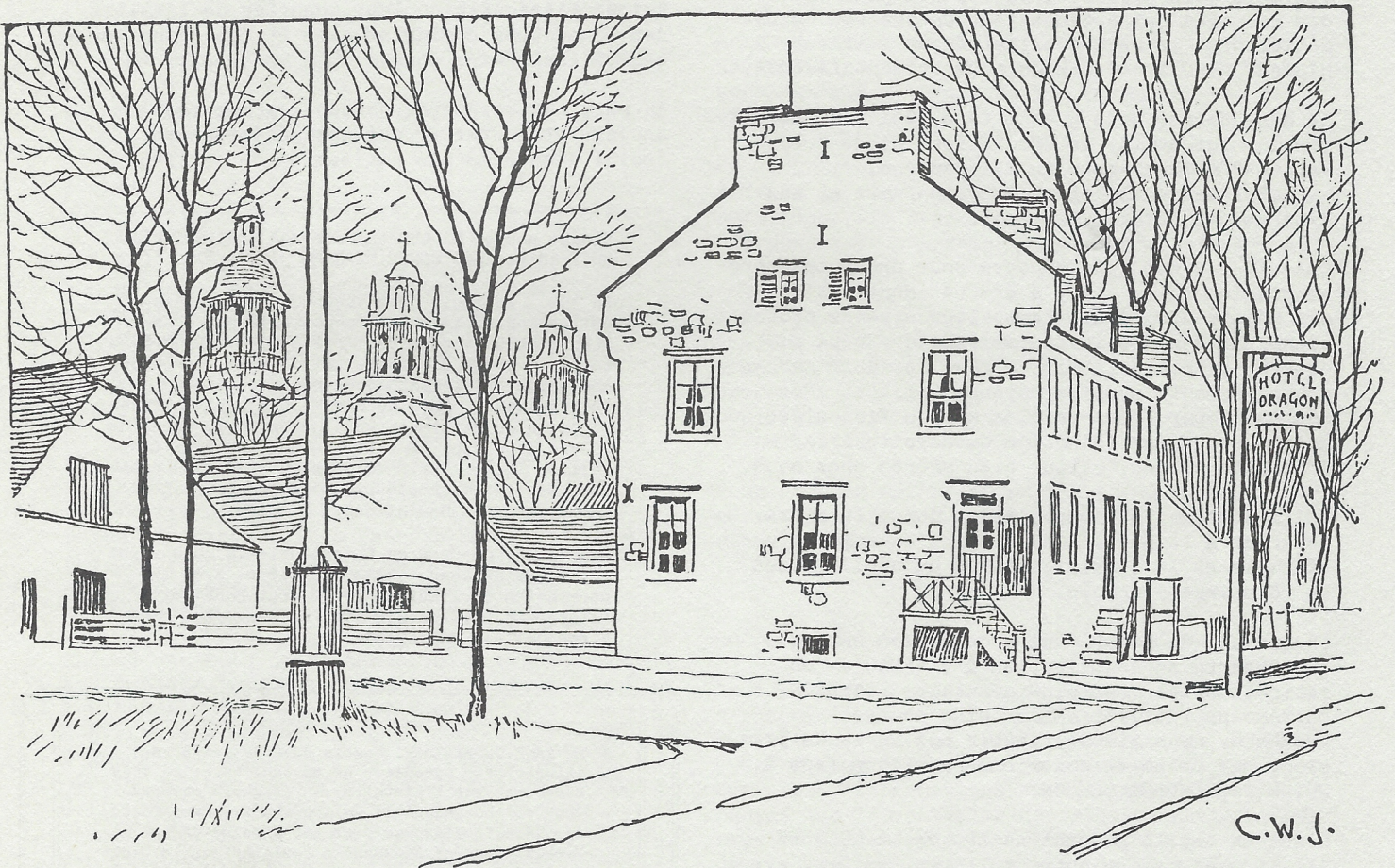
(APMAQ - association à but non-lucratif, fondée en 1980)

83, rue Chénier, St-Eustache, Qc J7R 1W9

dépôt légal: ISSN 0711-3285. Bibliothèque nationale du Québec. Bibliothèque nationale du Canada

volume VII no 4

automne 1987



HOTEL DRAGON, VILLAGE OF ST. DENIS, RICHELIEU

TABLE DES MATIÈRES

	page		page
Votre Bibliothèque: livres à lire	4	MA PAROLE: le courrier des membres	10-11
Le Lauréat du Prix R.-L. Séguin	5	Petites annonces	12
Évaluer vos antiquités	6-7	Enquête-consultation	13
Profil	8	L'Assemblée générale de 1987	15
Le Conte de Noël	9		



Chers amis de l'APMAQ,

Le temps des Fêtes approche. C'est l'occasion de nous souhaiter encore une fois, les uns aux autres, joie, paix et santé, et une ferveur renouvelée dans notre lutte de tous les jours pour la conservation de nos vieilles maisons.

Dans ma région, au cours des 14 dernières années, on constate la disparition de 30% (eh oui, vous avez bien lu, TRENTE pourcent!) des demeures qui présentaient un intérêt patrimonial dans le relevé effectué par la firme HISTART pour le compte du gouvernement fédéral.

Le même danger nous guette tous. Qui n'a pas été témoin, ici et là, de démolitions et de "rénovations" malheureuses au fil des ans? -- Qu'allons nous léguer à nos enfants et aux générations futures?

Oui, il y a des lois conçues pour protéger notre patrimoine bâti. Il y a des bâtiments et des arrondissements classés avec leur aire de protection. Il y a des instances publiques qui doivent y veiller. Mais en réalité leurs pouvoirs sont, nous le savons, limités. Non seulement par leurs faibles moyens financiers, mais surtout par la notion des droits à la propriété privée, valeur bien ancrée chez nous.

Voilà pourquoi une association comme la nôtre, oeuvrant à la base, fondée sur l'entraide bénévole et la sensibilisation du public, joue un rôle irremplaçable.

Chaque ami ou propriétaire de maison ancienne qui apporte sa contribution à l'APMAQ -- en retire, certes, certains avantages pour SON patrimoine familial. Mais, plus encore, ENSEMBLE, nous aidons à bâtir une force de pression, une prise de conscience publique face à NOTRE PATRIMOINE COMMUN.

C'est ce que le présent numéro de LA LUCARNE illustre et ce que notre bulletin tentera, avec votre aide, d'amplifier au cours de l'année qui débute.

Permettez-moi de vous souhaiter un très Joyeux Noël, une Bonne Année, et le paradis à la fin de vos jours,

Thérèse Rouer

votre secrétaire générale

Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux membres qui ont adhéré à l'Association depuis la dernière parution de LA LUCARNE:

Guy Tardif, de Montréal,
 Jacques Vachon, de Ste-Foy,
 Lucienne Morin-Bernier, de St-Jean Port-Joli,
 Adrien Boulanger, de St-Pierre, Ile d'Orléans,
 J. Magella Gagnon, Hôtel Manoir de Tilly,
 de St-Antoine-de-Tilly,
 Andrée Lemelin-Drouin, de Neuville,
 Louise et Jean-Pierre Lessard, de Québec
 (par Mme R. Julien),
 Gilles Lessard, de Ste-Ursule,
 Carole Dumont et Marc Rancourt, de Beaumont,
 Yolande Lapalice-Daneau, de Ste-Rose,
 Pierre Renaud, de St-Eustache,
 Gaétan Grenier, de Québec,
 Jean et Françoise St-Jacques, de Montréal,
 Marie et Richard Clément, de Laval,
 Alain et Louise Lafrance, de Compton.

Puisse l'Association leur apporter de l'amitié, des rencontres enrichissantes et des connaissances utiles.

En particulier, merci à tous les membres, anciens et nouveaux, qui ont généreusement choisi d'envoyer une cotisation de soutien.

=====
 Chaque année, LA LUCARNE offre à ses lecteurs un traditionnel CONTE DE NOËL (page 9).

En 1987, le récit nous vient de la prodigieuse collection de légendes recueillies par JEAN-CLAUDE DUPONT, de l'Université Laval. En dehors de ses travaux d'universitaire et de chercheur, cet auteur prolifique devient à ses heures peintre naïf. Dans de ravissants petits livres: Légendes du Saint-Laurent, Légendes du Coeur du Québec etc. etc. il étale devant nos yeux émerveillés toute la richesse de la tradition orale d'un peuple ensorcelé par d'infinis paysages perdus au fond des hivers.

La Légende du Curé en Chasse-Galerie nous vient du Lac Saint-Jean. Elle est tirée, avec la permission de l'auteur (2700, rue Mont-Joli, Sainte-Foy, Québec G1V 1C8) du recueil: "Légendes des Villages".

EN PAGE COUVERTURE: dessin de C.W. Jefferys, illustrateur canadien, né en Angleterre en 1869. Passionné par l'histoire, infatigable observateur et chercheur, il veillait à l'authenticité des détails d'époque dans ses dessins et tableaux. Ceux-ci aidèrent à familiariser le Canada anglais avec, entre autres, l'épopée canadienne-française. Son croquis de l'Hôtel Dragon (actuellement en train de devenir le Musée des Patriotes) est tiré de son oeuvre: "The Picture Gallery of Canadian History", vol. 3: 1830-1900, paru en 1950.

C'est probablement en 1988 que nous serons conviés à l'ouverture du futur musée, situé au 610 chemin des Patriotes, St-Denis sur le Richelieu, QC J0H 1K0.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1987-88

VOTRE NOUVELLE RECRUE...

Voici la liste des membres du conseil élus à North Hatley le 26 septembre 1987:

Pauline Amesse, de Lachine, (514) 634-4246

Gilles Bachand, de St-Damase, (514) 797-3633

Yvan Bastrash, de Bernières, (418) 831-1265

Robert Bergeron, de Beauport, (418) 661-9928 (Vice-Président)

Lise Brunet, de Montréal et St-Viateur, (514) 254-6291

Conrad Cliche, d'Arthabaska, (819) 357-2196 (Président)

Paul René-de-Cotret, de Trois-Rivières, (819) 376-3449 (Trésorier)

Bernard Morrison, de St-Joseph-du-Lac, (514) 491-1073

Normand Talbot, de Pierrefonds, (514) 620-7859

Thérèse Romer, de St-Eustache, (514) 473-0149 (Secrétaire générale)

DU SANG NOUVEAU AU CONSEIL

Peu de temps après son élection au conseil d'administration, Lise Brunet a adressé aux membres le message suivant:

Je tiens tout d'abord à saluer bien haut le travail effectué par le Conseil d'administration de l'an passé. Comme tous ses membres ont été réélus cette année, ce sera un honneur et un plaisir pour moi de travailler avec eux, et particulièrement avec la figure de proue de notre association, Mme Thérèse Romer. J'espère que la présence féminine accrue au sein du conseil apportera des idées et des projets intéressants.

Encore une fois cette année, nous avons connu un bon congrès dans une région relativement méconnue par l'APMAQ: l'Estrie. Les maisons anciennes visitées présentaient de nombreux points d'intérêt et plusieurs ont pu remarquer les particularités de styles dominant dans cette belle région. Dans l'ensemble, le congrès fut réussi même si certains ratés ont été constatés par les participants. Personnellement, cela m'incitera à coopérer avec les organisateurs du prochain congrès pour vous permettre de continuer à profiter de cette activité privilégiée de notre association.

Ce fut une décision plutôt hâtive que celle d'accepter ce poste d'administrateur pour lequel on me proposait lors de notre assemblée générale à North Hatley.

Ma décision fut prise sur le coup de l'enthousiasme, au soir d'une journée de congrès passée en compagnie de nombreux membres, tous plus intéressants les uns que les autres, et au terme d'activités tout aussi enrichissantes.

Cette assemblée fort bien menée et fort animée (ceux qui y étaient s'en rappelleront) a eu pour effect d'éveiller chez moi, non pas l'intérêt que j'avais déjà pour l'APMAQ, mais le désir et le goût de faire ma part pour l'association.

Ma contribution consistera donc en partie à faire connaître davantage l'APMAQ surtout dans la région que j'habite, communément appelée le West Island qui est la banlieue ouest de l'île de Montréal, où se trouvent de fort belles maisons anciennes. Plus nous serons de membres, davantage pourrons-nous sensibiliser la population à la préservation et au respect de celles-ci.

De la première réunion du nouveau conseil, tenue à Trois Rivières le jour de l'Hallowe'en, j'en suis ressortie avec comme responsabilité de coordonner le programme d'activités pour l'année en cours.

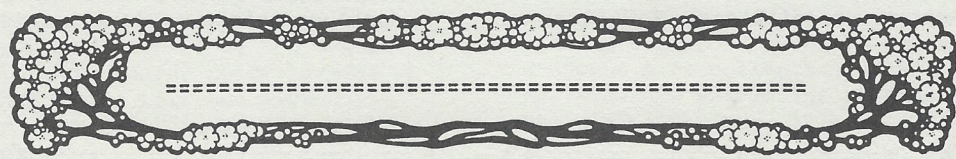
J'invite donc tous les membres qui ont des projets en tête à me les communiquer dans les plus brefs délais. De l'ensemble de nos idées devraient jaillir deux ou trois activités qui nous permettront de nous rencontrer au printemps et peut-être même à l'été 1988.

Vous pourrez me rejoindre à l'APMAQ ou à mon adresse: 145, 56e avenue, LACHINE H8T 3B8, et au téléphone: (514) 634-4246.

Pauline Amesse

Je suis déjà à mijoter des projets de bulletins d'information à l'intention des membres. Surveillez donc les prochaines éditions de LA LUCARNE dans lesquelles se retrouveront des capsules d'informations sur des sujets aussi variés que l'évaluation des meubles anciens, une recette de plâtre à l'ancienne et la réfection de vieux planchers. Ceux qui ont des idées à nous communiquer sur ces sujets sont invités à le faire dès maintenant, en m'écrivant au soin de l'APMAQ, ou en me téléphonant.

Lise Brunet



Votre Bibliothèque



"La Vieille Malton"

La carte de visite de J.D. Guay montrant "La Vieille Malton".

CHICOUTIMI EN CE TEMPS-LÀ, par Jean-Charles Claveau, m.d.

Editions Fleur de Lys, Chicoutimi G7H 2G5,
1985, 200 pages

Que s'est-il passé dans à Chicoutimi entre la grande crise des années 1930 et le boum des années 1950, une époque charnière?

Voici ce que décrit dans son sympathique livre le Dr. Claveau, observateur attentif et méticuleux. Sans être historien, il a le sens de l'histoire. Il la fait revivre à nos yeux en puisant dans un riche réservoir d'expérience et d'amitiés.

Un bon choix de photos d'époque agrémenté le livre qu'on feuillette avec plaisir, pour mieux découvrir les racines d'une région qui a créé son propre folklore au Québec.

Au delà du plaisir qu'auront certainement les gens du Lac St-Jean à retrouver des souvenirs d'enfance ou de jeunesse, le livre du Dr. Claveau a le don de nous faire mieux saisir le "goût", le style d'une époque non pas lointaine -- mais en grande partie oubliée.

On ne peut comprendre l'Histoire (avec un grand H) sans connaître aussi le fil du quotidien que nous tisse si bien le Dr. Claveau.

LÉGENDES DU COEUR DU QUÉBEC, par Jean-Claude Dupont

Réédition revue et corrigée, 1986,
Imprimé à Montmagny, 57 pages, 5,50\$

Vous aimez les histoires: en lire, en écrire, en raconter? Ce petit livre vous séduira. Composé de 25 légendes tirées des différentes régions du coeur du Québec, il vous fera pénétrer dans le monde de l'imaginaire et de l'incroyable.

Il fait partie de toute une série de petits livres semblables, disponibles à un prix éminemment raisonnable dans toute bonne librairie. L'introduction nous apprend que:

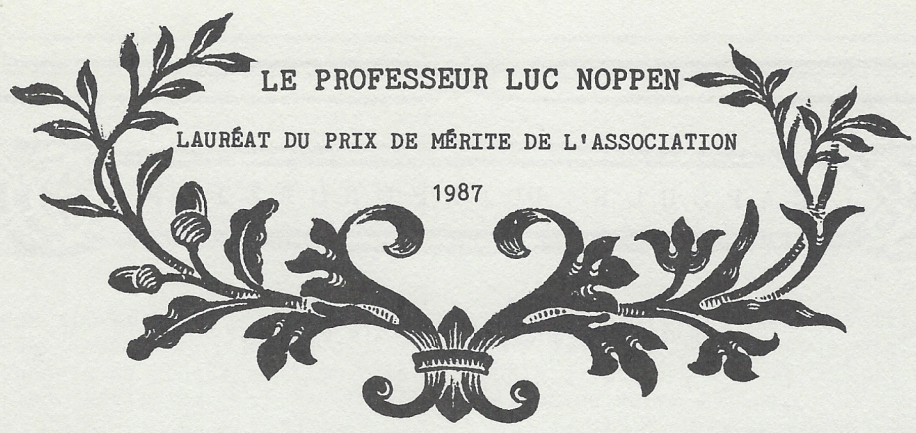
"La légende, qui se veut toujours le récit d'un fait véridique, était, jadis du moins, objet de croyance. Elle se présente avec quelque apparence de fondement historique auquel vient souvent s'ajouter une situation géographique ...

"... chaque informateur y ajoute un détail, un nouveau développement, son expérience personnelle ... dans le but de convaincre le sceptique. Et c'est ainsi que, transmise de mémoire à travers les siècles, [la légende] est en perpétuel devenir.

"... On ne peut manquer de faire des liens entre le contenu des légendes relevées et le genre de vie et les préoccupations économiques des différents milieux humains. Les travailleurs en forêt et les artisans du fer tout comme les premiers défricheurs, sont à la source de nombreux récits, [où foisonnent] les sorciers, les diables de tout acabit, les loups-garous, les feux-follets, les lutins."

La couverture en couleur donne un aperçu de la fougue avec laquelle les toiles naïves de l'auteur (reproduites en noir et blanc) illustrent chaque légende.

Découvrez ou re-découvrez ces histoires. ConteZ-les ensuite de mémoire à vos enfants, à vos amis, en y ajoutant des bouts de votre propre vie au gré de votre fantaisie. Reprenez ainsi votre place dans la longue lignée des conteurs-créateurs de l'imaginaire au pays.



À l'occasion de notre congrès annuel, le prix de mérite "ROBERT-LIONEL SÉGUIN" permet aux Amis et Propriétaires de Maisons anciennes du Québec d'honorer une personne qui s'est distinguée par son action dans le domaine de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Cette année, lors de l'Assemblée à North Hatley, le prix Robert-Lionel Séguin a été remis au professeur Luc NOPPEN de l'Université Laval.

C'est M. Gilles Bachand, membre du Conseil de notre organisme, qui en a fait l'éloge.

Le pr Noppen est de ceux qui ont continué et approfondi l'oeuvre des Morissette, Barbeau et Lacoursière. Depuis 15 ans, il enseigne l'histoire de l'architecture et de l'art au Québec. Il a ainsi aidé à faire découvrir à des centaines d'étudiants, jeunes et adultes, les aspects méconnus de cet élément important de notre culture.

Parmi ses très nombreuses autres activités, signalons qu'en 1977, il est président du Comité d'organisation des Fêtes du 125e anniversaire de fondation de l'Université Laval. En 1980 et 1981, il dirige la Collection PATRIMOINE chez Libre Expression. De 1982 à 1984, à l'Université Laval, il est directeur des Études avancées du département d'histoire. En 1982 et 1983, comme président du Conseil des Monuments et Sites du Québec, il participe au lancement de la revue CONTINUITÉ. En 1984 et 1985, il préside la Corporation du Musée de la Civilisation.

Et que dire de ses nombreuses publications -- sinon qu'elles ont permis à un grand public de se familiariser avec les richesses de nos traditions architecturales et artistiques.

En effet, depuis 1972, il a publié seul, ou en collaboration, 33 ouvrages traitant d'architecture et d'art ancien, en plus de divers articles et rapports qui ont permis de mettre en valeur un lieu, un bâtiment ancien, un sculpteur.

Huit expositions importantes ayant pour thème l'architecture et la sculpture ancienne du Québec lui sont également dues. La plupart de ces expositions ont eu lieu au Musée du Québec.

Ses recherches, son enseignement et son engagement en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur de notre patrimoine bâti ont aidé à inspirer, motiver et renseigner un vaste public, y compris nos membres.

Voilà pourquoi nous avons été heureux de remettre au pr Luc NOPPEN le Prix Robert-Lionel Séguin pour 1987. Prix tout symbolique, précieux seulement dans la mesure où il exprime l'estime et la reconnaissance de tout un groupe de fervents du patrimoine québécois.

Prix aussi modeste que l'association qui l'offre, puisqu'il ne consiste qu'en une plaque en bois ornée du heurtoir en fer forgé, emblème de notre association -- emblème qui signifie accueil, ouverture, respect pour le travail bien fait. Le heurtoir à été exécuté à la main par le Président des Amis et Propriétaires de Maisons anciennes du Québec, M. Conrad Cliche.

Le Prix Robert-Lionel Séguin a été ainsi nommé en mémoire du grand ethnologue québécois de ce nom. L'initiative en revient à M. Robert Bergeron, vice-président des Amis et Propriétaires de Maisons anciennes du Québec.

En 1984, le prix était attribué à M. Arthur Labrie, pour sa restauration du Moulin de Beaumont. En 1985 c'est M. Michel Lessard, auteur bien connu de livres et de films sur le patrimoine qui recevait le Prix de l'Association. En 1986, l'association choisissait d'honorer M. Jean-Marie Du Sault, antiquaire de Deschambault, pour son oeuvre de pionnier de la conservation.

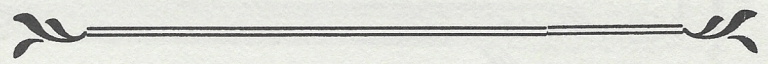
Nous sommes heureux de compter maintenant le professeur NOPPEN parmi les lauréats du Prix de l'Association, dont il devient ainsi un membre d'honneur.



DIPLÔMÉE du cours télévisé du pr Noppen

Félicitations à Mme Aline Boucher, qui a suivi et terminé le cours télévisé du pr Noppen "Introduction à l'architecture du Québec". Dans le cadre du cours, elle a préparé un ouvrage de 21 pages, accompagné de nombreuses photos et plans, pour décrire l'histoire et les caractéristiques de sa maison en brique rouge, datant de l'époque victorienne, à St-Hugues sur les bords de la Yamaska.

Mme Boucher a eu la bonne idée de remettre une copie de son ouvrage à l'Association, où il s'ajoute à la collection grandissante de documents sur le patrimoine résidentiel du Québec. Bravo, Mme Boucher, et merci.



CAPSULE D'INFORMATION

Vos meubles anciens sont-ils évalués?

Par Lise Brunet

Lors du dernier congrès, certains membres s'informaient de leur position face à une compagnie d'assurances lorsque vient le temps de réclamer suite à une perte de leurs meubles anciens conséquence d'un feu ou d'un vol. Vous serez peut-être surpris d'apprendre qu'en cas de vol, vous ne récupérerez qu'une fraction de la valeur perdue. En cas de feu ou perte totale, la compagnie d'assurances refusera peut-être de payer la pleine valeur assurée de vos meubles sous prétexte que ceux-ci ne valaient pas ce montant. Mais pourquoi donc tous ces ennuis?

Tout simplement parce que votre assureur n'a pas en main la preuve irréfutable que le montant que vous réclamez pour la perte de vos meubles représente bien leur juste valeur marchande. Ou bien encore, votre compagnie d'assurances n'a pas de preuve tangible que les meubles pour lesquels vous présentez une réclamation se trouvaient bel et bien à votre résidence. Un certificat d'évaluation bien exécuté contribuera grandement à régler ce genre de différend entre vous et votre compagnie d'assurances.

La première chose à faire donc, consiste à bien choisir l'évaluateur. Plus celui-ci aura de crédibilité, plus le certificat qu'il délivrera sera crédible. L'évaluateur devrait être antiquaire ou être impliqué quotidiennement dans le domaine des antiquités. Il sera ainsi plus facile pour lui de reconnaître tous les styles, leurs dates de construction et la valeur rattachée. L'évaluateur devrait être un expert dans le domaine et avoir déjà travaillé en collaboration avec des compagnies d'assurances. Ainsi, les quatre volontés des compagnies d'assurances seront rencontrées dans le certificat d'évaluation. Si en plus, votre évaluateur est membre de Sociétés d'Histoire et/ou de Sociétés de Musée, sa crédibilité s'en trouvera raffermie. Votre compagnie d'assurances pourra alors difficilement réfuter les avancés de votre évaluateur si ceux-ci devaient être contestés devant la cour.

Une fois votre évaluateur choisi, assurez-vous bien que le certificat d'évaluation comprendra les informations suivantes:

- a) Une description la plus complète possible des états de service de l'évaluateur.
- b) Une liste de chaque pièce évaluée, numérotée et photographiée.
- c) Un court texte descriptif pour chaque pièce évaluée indiquant les particularités du meuble, son style, sa date de construction, ses dimensions et sa valeur marchande. (Vous pouvez vous-même fournir un dossier photographique détaillé avec les dimensions de chaque meuble et effet ancien. Ceci sauvera du temps à votre évaluateur et vous fera probablement sauver de l'argent).

- d) Une affirmation solennelle que toutes les pièces évaluées se trouvent bien dans la résidence de l'assuré.
- e) Des listes séparées pour les meubles anciens et pour les effets anciens.

Trop souvent les effets anciens (ex: lampes, miroirs, horloges...) sont négligés de compte dans une évaluation. Une fois ces effets tous évalués, vous serez surpris de constater leur valeur globale d'autant plus que ce sont habituellement les objets les plus faciles à subtiliser de votre maison.

Une fois le certificat délivré, il faut vous assurer que votre évaluateur en conserve une copie en lieu sûr afin de pouvoir y référer au besoin. Vous aurez gardé une copie de ce certificat alors que votre assureur en aura une autre copie. Chaque copie devrait inclure un jeu de photos numérotées.

Les évaluations comme le temps qui passe sont appelées à être revues. La valeur et le nombre de vos meubles pourront avoir fluctué dans le temps. Il serait bon à cet effet de revoir votre évaluateur en temps opportun. Pour certains, cela pourrait être aux deux ans comme ce pourrait être aux cinq ans. Toutefois, vérifiez avec votre assureur si celui-ci exige des mises à jour périodiques de votre certificat d'évaluation. En effet, certains assureurs exigent des révisions périodiques et le défaut de se conformer peut entraîner le refus du paiement d'une réclamation.

Certains membres se disaient également incertains quant au moment à choisir pour recourir aux services d'un évaluateur. Disons que si vous croyez que la valeur de vos meubles et effets anciens est passée dans les cinq chiffres, alors vous devriez les faire évaluer sans tarder. Ne vous fiez pas trop au résultat que pourrait vous apporter un dossier photographique que vous auriez vous-même constitué. Il est pratiquement impossible de distinguer une copie d'un original sur une photo et pour cette raison, les compagnies d'assurances ne vous paieront qu'une fraction de la valeur réelle des meubles perdus. Rappelez-vous bien que les compagnies d'assurances ne pratiquent pas toutes ce qu'elles prêchent!

Les puristes qui aiment tout savoir des meubles et effets anciens qu'ils possèdent trouveront un avantage additionnel au certificat d'évaluation. Ils connaîtront ainsi l'histoire de chacune de leurs possessions et seront à même de vendre ou échanger sans effectuer de transactions à rabais.

Pour ceux qui ne connaîtraient aucun évaluateur dans leur région, il sera toujours possible de s'adresser à M. Robert Picard de Lavaltrie. M. Picard rencontre tous les critères d'un bon évaluateur et de plus, il peut se déplacer en province. On pourra le rejoindre au (514) 586-1575.

Finalement, certains membres s'interrogeront sur le coût d'un tel service. Ne serait-il pas difficile de croire que ce service puisse être rendu pour aussi peu que 1% du montant évalué? C'est pourtant le taux actuellement en vigueur pour autant que la valeur globale atteigne un seuil minimum. Je souhaite que ces quelques notes vous aient mieux informé sur le sujet de l'évaluation des meubles anciens et je vous invite à me faire parvenir tout commentaire que vous auriez à formuler.

Lise Brunet

dom. tél. (514) 254-6291
à St-Viateur (514) 885-3041

P R O F I L

MADELEINE DAUPHINAIS-ROLLAND * IN MEMORIAM *

C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès de Madeleine Rolland, survenu le 4 octobre dernier après une longue et douloureuse maladie. Nous en avons eu trace au congrès annuel de 1986, à Deschambault, congrès auquel elle s'était courageusement efforcée d'assister.

Car elle prenait sérieusement son rôle, en 1983-85, son rôle de Présidente de l'APMAQ. Elle s'y était gagnée des amis par sa chaleureuse simplicité, par son don d'ouverture et de confiance envers les autres. Je me souviens de son accueil, un soir où elle avait décidé de choyer son conseil d'administration en nous offrant un savoureux repas dans sa ravissante maison victorienne au Mont-Rolland. Je me souviens de son charme, de son exceptionnelle beauté, de son grand bon sens empreint d'un soupçon d'espièglerie, du goût avec lequel elle savait transformer toute chose autour d'elle.

Son souvenir restera chaud dans nos coeurs. Pour rendre hommage à sa mémoire, nous avons demandé à sa fille, Emmanuelle, de nous brosser un court profil de sa mère. Le voici.

t.r.



MADELEINE DAUPHINAIS est née à Lachine, le 25 octobre 1924.

À dix-sept ans, elle commence à travailler comme sténo-dactylo. À vingt ans, elle devient secrétaire à l'Ambassade du Canada à Paris où elle épouse, un an plus tard, Roger Rolland de Mont-Rolland au Québec.

De ce mariage naissent cinq enfants. Tout en veillant à leur éducation, elle suit des cours d'aviation, de poterie, de peinture. Elle s'intéresse aussi au sort des pauvres gens par le biais des Petits Frères des Pauvres.

Depuis toujours, le patrimoine québécois a une grande importance dans son coeur. Elle a le don de dénicher des choses quelconques qui, après restauration, deviennent des objets d'une grande valeur. Un rien devient un petit bijou.

À quarante ans, elle se refait une place sur le marché du travail. Elle est organisatrice de collectes de sang pour la Croix-rouge, secrétaire du sous-ministre de l'Immigration du Québec, assistante administratrice pour Jeunesse Canada-Monde puis consultante-relationshipiste pour la Société historique du Lac St-Louis, laquelle est chapeautée par la Fondation MacDonald Stewart. Finalement, elle dirige les relations extérieures du Musée du Château Dufresne.

En 1985, elle prend sa retraite. La maladie insidieuse a commencé son oeuvre. Malgré tout, Madeleine D. Rolland continue à aimer et vivre sa vie pleinement. Elle s'occupe de la Société d'histoire des Pays-d'en-haut. Elle va en France suivre un cours de peinture sur bois. De retour à Mont-Rolland, elle se met à peindre sur de vieux meubles et objets, ce qui leur donne un aspect plus vivant, plus joyeux. Elle a peint, sur toile, des paysages de Charlevoix.

Elle disait souvent: "Ce que j'apprécie le plus, c'est d'être grand-mère." Ses petits enfants l'adoraient ... et elle le leur rendait bien.

Vers la fin de sa vie, la peinture occupa ses heures de loisir. À peine était-elle capable de bouger qu'elle continuait à peindre. Cela devint un besoin vital; la couleur est vie.

Le soir du 4 octobre 1987, Madeleine s'éteignait paisiblement dans sa demeure, entourée des siens.

Elle a su se faire aimer et apprécier par tous ceux qu'elle a côtoyés. C'est ainsi que tous les gens qui l'ont connue garderont d'elle le souvenir d'une femme belle, énergique et gaie, dotée d'une grande générosité.

Emmanuelle Rolland

Chaque année, LA LUCARNE offre à ses lecteurs

LE TRADITIONNEL CONTE DE NOËL.



Le curé en chasse-galerie

Cette année-là, la fête de Noël serait triste au Camp-au-Bouleau: le *cook* avait dû descendre précipitamment dans sa famille, à Métabetchouan, car son épouse était malade. De plus, on ne chanterait pas la messe de minuit; le vieux missionnaire venu l'année précédente avait refusé de s'aventurer si loin à son âge. Mais les bûcherons avaient quand même voulu donner un air de fête à leur camp en le décorant de banderoles «d'étoiles de sapinage».

Le père Joseph Morin, comme d'habitude, s'était mis à raconter ses «histoires de peurs» et tous les bûcherons l'écoutaient religieusement. «Tiens, dit-il, c'était un soir de Noël, comme ça, alors qu'on passait le temps en attendant la messe de minuit; voilà qu'il se fit soudain un sifflement dans les airs, puis on entendit comme un chœur de chants qui passa bas sur la maison. Moi, j'avais une dizaine d'années, pas plus, et avec mes petites sœurs et mes petits frères, nous étions en train de glisser, tout près de la maison. Mon père sortit puis, après un moment, il rentra en disant à maman et aux plus vieux que c'était une chasse-galerie en canot d'écorce qui s'en allait «franc sud», vers les Bergeronnes».

Au même moment, le mesureur de bois, un jeune homme instruit qui pilotait aussi le petit avion de la compagnie, sortit alors doucement du camp accompagné de deux bûcherons. Il venait de penser que son aéroplane, abrité depuis l'automne près du lac de la Belle-Rivière, voudrait peut-être démarrer pour aller chercher un curé. Après bien des efforts, l'avion s'élança enfin sur la glace du lac et prit les airs en direction de Saint-Jérôme.

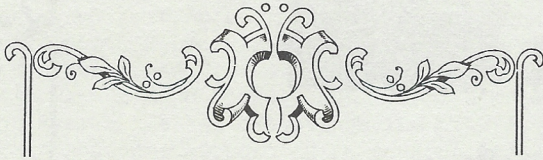
Il s'était passé tout au plus deux heures depuis son départ: dans le camp, le père Toine Gauthier, un bon conteur, retenait à son tour l'attention des bûcherons. Tout à coup, un vrombrissement passa au-dessus du camp et coupa net la parole au conteur. On en déduisit que c'était probablement une «sorcière de vent». La porte du camp s'ouvrit bientôt et le curé de Saint-Jérôme apparut, les bras chargés de rôtis de viande et de «galettages». «Je suis venu en chasse-galerie, dit-il. Le diable va passer me reprendre demain matin. Commençons les confessions tout de suite; on n'a pas de temps à perdre avant de chanter la messe de minuit».

ON SE PRÉSENTE

Nous sommes nouveaux à l'APMAQ et nous habitons une maison de 1830. Nous en possédons également une autre qui date du régime français et a dû être construite vers 1680. C'est une maison bloc en très bon état, fort intéressante à notre avis.

L.L., Québec

-- Bravo, bonne chance! On attend de vos nouvelles, avec photos. ndlr.

UN GRAIN DE SEL...

J'ai assisté, le 26 septembre, à l'assemblée générale annuelle ... des membres. Ici, j'ai une légère hésitation: faut-il vraiment dire "des membres", ou "du conseil d'administration"? En effet, j'ai eu la forte impression que tous ces administrateurs assis devant moi souhaitaient beaucoup plus me parler de leurs difficultés que recueillir mes commentaires et suggestions.

Voilà que, me relisant, je me trouve bien sévère.

Je crois tout à fait exact de dire que nos élus travaillent très fort, qu'ils donnent à l'association beaucoup de leur temps, de leurs loisirs, de leur finance, de leur énergie; qu'ils le font avec la meilleure volonté du monde et qu'ils réalisent des choses tout à fait intéressantes.

Mais j'ai malheureusement le sentiment profond que l'APMAQ devient "leur" bébé et non plus le bébé collectif qu'il devrait être.

Une question me vient, toutefois. Faut-il accuser de cet état de fait un conseil d'administration qui prend des décisions -- ou un regroupement de membres peut-être insuffisamment actif, qui donne trop peu de directives, qui attend trop qu'on le serve et chez qui la relève est peu visible?

Je conclus donc en remerciant le conseil d'administration sortant pour ses efforts soutenus, j'invite le nouveau conseil à consulter davantage les membres et j'espère vivement que ces mêmes membres prendront davantage leur place dans l'association et ses décisions.

L.C., St-Jérôme

LA LIGNE HYDRO DE GRONDINES À LOTBINIÈRE

ENFIN! Après moult péripéties, le conseil des ministres a confirmé hier, le 24 novembre, que la traversée de la ligne de l'Hydro-Québec entre Grondines et Lotbinière sera SOUS-FLUVIALE!

Je vous envoie la coupure du DEVOIR qui vient de nous l'apprendre -- après un moment de fortes craintes déclenchées la veille par une déclaration en sens contraire du premier ministre...

Apparemment, les représentations et les pressions exercées par les citoyens concernés semblent avoir eu gain de cause. Ce n'était PAS facile.

Mais nous avons tenu bon. Merci à l'APMAQ de nous avoir appuyé dans nos démarches. L'Association est bien placée pour savoir combien les pylônes de l'Hydro auraient menacé notre région, une des régions du Québec les plus riches en patrimoine et en belles maisons anciennes.

J.S., Deschambault

Le Devoir, mercredi 25 novembre 1987

Québec opte pour la 6e ligne sous-fluviale

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Le gouvernement Bourassa a confirmé hier en conseil des ministres que la traversée de la sixième ligne d'Hydro-Québec à Grondines sera sous-fluviale, à charge pour la société d'Etat de prouver qu'un « mode alternatif temporaire » puisse être nécessaire.

C'est ce qu'ont annoncé hier soir les ministres de l'Environnement, Clifford Lincoln, et de l'Énergie, John Ciaccia. Ils ont alors précisé que « ce mode alternatif temporaire » ne consiste pas nécessairement en la construction d'une ligne aérienne à Grondines.

Aux yeux du gouvernement Bou-

traversée sous-fluviale ne présente aucun risque au plan de la sécurité des approvisionnements et que sa construction doit commencer dans les meilleurs délais. Le seul problème qui puisse subsister, reconnaît-on, en est un d'échéancier, encore qu'il reste à prouver.

Depuis de nombreux mois, Hydro-Québec résistait à la construction de cette traversée sous-fluviale. Le dernier argument invoqué fut le fait qu'un tunnel ne pourrait être opérationnel avant 1992 alors que les livraisons d'électricité aux États-Unis qui passeront par cette ligne doivent commencer en 1990.

Dans un premier temps, Hydro-Québec avait invoqué des problèmes de sécurité puisqu'il s'agit d'une

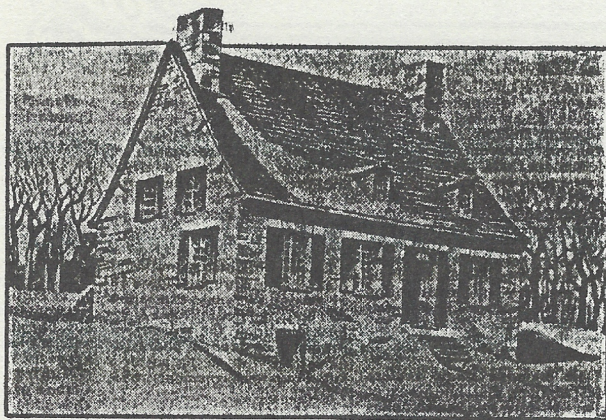
Voir page 10 : Québec

À L'AIDE SVP!

Je vous envoie notre cotisation annuelle tout en nous excusant de ne pas venir aux réunions. Mais nous travaillons tous les deux à l'extérieur, nous avons trois jeunes enfants -- et avons eu la témérité d'entreprendre de restaurer notre maison!

M.D., Varennes

-- C'est compris, vous n'avez pas d'excuses à offrir. Déjà le fait d'être membre fidèle et cotisant représente beaucoup pour votre association et pour la cause que nous défendons ensemble. Tout groupe possède une majorité silencieuse et une minorité militante: à vous de choisir et d'exercer le rôle qui vous convient. ndlr.



La maison telle que construite initialement.

LA MAISON HURTUBISE, À WESTMOUNT

Merci à Guy PINARD pour son très intéressant article dans LA PRESSE du 8 novembre. Je vous en envoie photocopie.

On y trouve l'historique et la description détaillée de la très belle maison de ferme construite entre 1687 et 1690 sur le chemin de la Côte Saint-Antoine. Huit générations de Hurlbut ont habité la maison de 1690 à 1955.

Elle est aujourd'hui propriété de l'organisme "Héritage canadien du Québec" qui permet à des groupes de la visiter.

L'APMAQ ne pourrait-elle pas nous faciliter une visite de ce lieu fort intéressant?

C.P., Notre-Dame-de-Grâce

-- Mais oui, quelle bonne idée! Nous la transmettons à Pauline Amesse, responsable du programme des activités en 1988. Vous en entendrez parler. ndlr.

POUR SE DONNER DU COEUR AU VENTRE?

C'est par hasard que j'ai découvert l'Association, en feuilletant des revues à la bibliothèque municipale. J'en étais content! Jusqu'ici je m'étais senti très seul, très isolé dans ma préoccupation de restaurer notre vieille maison. C'est une lourde tâche, souvent incomprise et peu appréciée. On se trouve confronté à de nombreuses difficultés. Or, voici que je me retrouvais en bonne compagnie avec beaucoup d'autres personnes pareillement "mordues".

Depuis que je suis devenu membre, je n'éprouve plus du tout le même sentiment de solitude.

S.T., Ste-Anne-de-Beaupré

BRAVO, JEAN-PAUL BRENN !

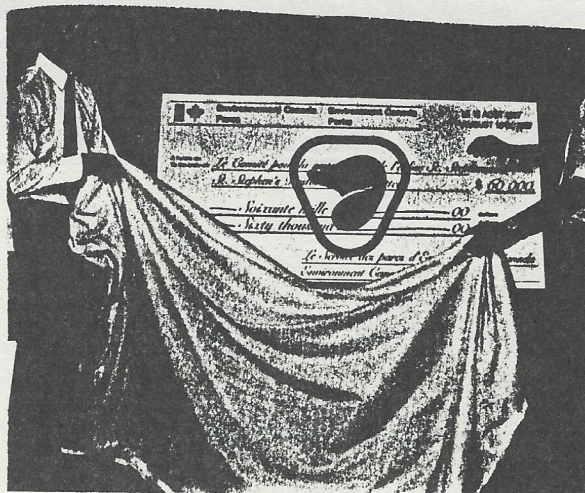
Notre membre, Jean-Paul Brenn qui a lui-même restauré sa maison classée à Chambly, est également Président du Fonds de restauration de l'Église St-Stephen à Chambly.

Celle-ci constitue un superbe exemple de l'architecture religieuse canadienne du XIXe siècle. Malheureusement, l'usure du temps l'a rongée. Il lui fallait d'importants travaux de restauration. Jean-Paul a réussi à mobiliser les citoyens de Chambly, les industries locales et diverses fondations. Tant et si bien que les gouvernements fédéral et provincial ont emboîté le pas.

Les fonds recueillis ont déjà permis de refaire la toiture, le clocher et la maçonnerie extérieure. Il reste encore à terminer les portes, les fenêtres et la peinture intérieure. À cette fin, nous voyons un chèque de \$60 000 en train d'être remis à Jean-Paul Brenn de la part du Service des Parcs d'Environnement Canada.

Chapeau, Jean-Paul!

T.R., St-Eustache.



Le Carrefour des petites annonces

Les petites annonces sont gratuites pour les membres individuels de l'Association. Tarifs modiques pour les entreprises. Pour parution dans le numéro de mars, date-limite: 15 fév.

POUR UN SUPERBE CADEAU DES FÊTES

faites exécuter une aquarelle
DE VOTRE MAISON

par Susan Heller

439 Grosvenor, #14 Montréal H3Y 2S5
tél. (514) 937-9988

À VENDRE

=====

GRANDE MAISON ANCESTRALE, 1880
dans le village historique d'ULVERTON

4 chambres à coucher
Boiseries, vitraux, escalier splendide.
Écurie. 1 1/2 acre.

F. Beaudoin tél (819) 826-2757



TÉL. (514) 472-3331

Pierre Renaud
SCULPTEUR

399 LAUZANNE, ST-EUSTACHE, QUÉ. J7P 3R4

=====

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL -- RESTAURATION

SERGE DESCHAMPS

110 St-Augustin, Montréal H4C 2N4
TÉL. (514) 935-2373
(expér.: maisons historiques à St-Henri)

ANTIQUITÉS

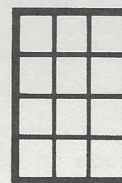
=====

À VENDRE, MEUBLES QUÉBÉCOIS

XIXe siècle, couleur d'origine:

Armoires. Table demi-lune.
Chaise Bélisle: Banc de quêteux.
Coffres à panneaux. Banc de seaux.
Lits de bois, lits de métal.
Table à dessin (environ 1920).
Poêle à bois. Etc.

Louis Véronneau, tél. sans frais:
(514) 354-4580 ou
1-800-361-6888



Atl. (514) 889-2677
Rés. (514) 889-4158

Atelier de Bois Ouvré
Marcel Rose Inc.

François Rose, prés.

4030 PRINCIPALE, ST-FELIX DE VALOIS
CO. BERTHIER - JOK 2M0

=====

INSTITUT GRACE : Cours de rénovation
Cours de construction

QUAND? en février-mars 1988

demandez les dépliants
tél.(514) 843-6417

=====

MINI-ENQUÊTE - CONSULTATION



Ça bouge dans le monde du patrimoine. Il y a de nouveau une Direction du Patrimoine au Ministère des Affaires culturelles. Le Directeur, monsieur A. Guillemette, s'attaque à la tâche avec énergie. La Ministre, Mme Lise Bacon, a la volonté politique d'agir.

V'là le bon vent...

On réexamine les politiques, on réfléchit aux priorités. Dans tout ce remue-ménage, parmi toutes ces sommités consultées dans divers secteurs: les universitaires, les associations de professionnels, les municipalités -- votre association a demandé que l'on ne néglige pas le point de vue des gens ordinaires, comme vous et moi. Des gens qui retroussent leurs manches et font leur petit bout de chemin pour le patrimoine en veillant à conserver au moins UNE vieille maison.

On nous a répondu qu'il y aurait, fort probablement, une large consultation au printemps. Ce sera le temps d'y manifester nos préoccupations et nos besoins. Mais pour saisir une telle occasion, il faut y réfléchir dès MAINTENANT.

Voilà pourquoi on vous prie (oui, VOUS qui lisez ces mots, CHACUN ET CHACUNE d'entre vous) de prendre vite un crayon, de cocher le petit questionnaire qui suit et de nous l'envoyer.

- 1. Plus notre vieille maison est éloignée des grands centres, plus nous avons de mal à nous renseigner, plus c'est coûteux de participer aux cours, colloques et visites que nous offre, par exemple, l'APMAQ.
Il faut rétablir l'égalité des chances.
- 2. Les taxes foncières actuelles n'encouragent pas la conservation des vieux bâtiments. Il faudrait mettre en oeuvre les recommandations de la Commission des Biens culturels d'il y a déjà 5 ans.
- 3. La formation des artisans en métiers traditionnels a fait de grands pas en avant (p.ex. à l'école du Moulin de la Chevrotière, à Deschambault). Il faudrait aider le public à connaître de tels artisans, et de les engager, p.ex. en aidant à combler le fossé entre leur tarif horaire et celui du travail au noir.
- 4. Dans ses SIX LEÇONS DU PASSÉ (voir LA LUCARNE, printemps '86) Arthur Labrie nous disait "Les restaurations gouvernementales coûtent très cher, toutes les autres solutions sont à retenir".
- 5. Les publications du Ministère des Affaires culturelles (collection PATRIMOINE etc.), vendues à prix abordables, ont sensibilisé les Québécois à la beauté et à la fragilité de leur patrimoine. Depuis, on a mis l'accent sur les guides touristiques, les itinéraires régionaux, nécessaires aussi mais faciles à égarer. Un bon programme de publications nous serait utile.
- 6. AUTRES:

	suis d'accord	partiellement d'accord	pas d'opinion
	PAS d'accord		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VEUILLEZ MAINTENANT CLASSER LES SIX RÉPONSES CI-DESSUS PAR ORDRE DE LEUR IMPORTANCE, (le numéro le plus important dans la case A, le moins important dans la case F).

A	B	C	D	E	F

Photocopiez ce questionnaire pour que les autres membres de la famille, les amis, les voisins y expriment LEUR opinion.

ENVOYEZ-LE À L'APMAQ, 83 rue Chénier, Saint-Eustache J7R 1W9.

POURQUOI SUIS-JE MEMBRE DE L'APMAQ?
 ~~~~~

QU'EST-CE QUE ÇA ME DONNE?  
 ~~~~~

Ça me donne:

-- la satisfaction d'appartenir à un groupe qui veille au beau et fier patrimoine domiciliaire du Québec.

-- l'avantage de rencontrer d'autres enthousiastes de maisons anciennes, d'échanger connaissances, expérience, tuyaux utiles.

-- l'occasion de profiter de visites, voyages, invitations, rencontres et colloques.

-- la joie de nouvelles découvertes, de nouvelles amitiés.

-- un accès facilité à des sources de documentation, à des renseignements pratiques.

-- grâce au bulletin LA LUCARNE, la possibilité de profiter des petites annonces, ainsi que de participer -- activement, ou en simple spectateur -- à un réseau dynamique et moderne de Québécois(es) éveillés aux liens entre le passé et l'avenir.

=====

QUE PUIS-JE FAIRE POUR AIDER L'APMAQ ???
 ~~~~~

Cher membre, vous avez tout un choix:

1. Faites connaître l'association parmi vos amis, vos voisins.

[ Si vous désirez obtenir 2, 5 ou 10 LUCARNES supplémentaires pour en distribuer autour de chez vous, le Secrétariat vous en enverra gratuitement sur demande.]

2. Envoyez-nous (si ce n'est déjà fait) une photo de votre maison. (Il n'est pas interdit de nous transmettre des photos de l'extérieur aussi bien que de l'intérieur!)

3. Vous avez un journal régional? Envoyez-nous ses coordonnées (nom et adresse de la rédaction, à découper, généralement sur la page éditoriale).

4. Vous avez un bulletin paroissial? Envoyez-nous-en un exemplaire, en indiquant si le presbytère (photo??) présente un intérêt architectural ou patrimonial.

5. AUTRES:

----- Vous avez, très certainement, de bonnes idées. Essayez de voir comment votre association pourrait vous aider à les réaliser. Racontez-nous ça dans LA LUCARNE.

=====

=====

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1987

=====

LES 25-26 SEPTEMBRE, DANS LES CANTONS DE L'EST

=====

Le nombre de participants au congrès annuel croît d'année en année.

Nous avons eu, cette année, 103 inscriptions. C'est un record.

Tout en étant très encourageant, cela comporte évidemment des avantages et des inconvénients. Pour réduire ces-derniers, il faudra soigneusement repenser l'organisation des prochains congrès en fonction du nombre accru des présences.

Un comité du conseil d'administration, sous la direction de Gilles Bachand, est déjà à l'oeuvre pour BIEN préparer le congrès annuel de 1988. Tous les membres sont -- bien entendu -- priés de faire connaître leurs souhaits, leurs suggestions, à l'Association.

Entretiens, la documentation relative à l'assemblée de 1987 est disponible au Secrétariat pour toute personne qui souhaiterait la consulter. Cher membre, si vous souhaitez recevoir:

- le procès-verbal de l'assemblée générale de 1987,
- les états financiers 1986-87,
- les Statuts de l'Association,

veuillez svp faciliter le travail de votre Secrétariat: Écrivez simplement "Assemblée 87" et envoyez-nous une enveloppe avec votre nom et adresse, et deux (2) timbres de 36¢.

=====

MON PREMIER CONGRÈS . . .

=====

Félicitations aux organisateurs du dernier congrès tenu dans les Cantons de l'Est!

C'était le premier congrès auquel j'assistais; c'était aussi mon premier contact avec des membres de l'APMAQ si j'exclus le couple de membres qui m'a fait connaître l'association.

Le choix de la région y était pour beaucoup dans notre décision, à mon mari et à moi, de participer au congrès. Une région pour nous presque méconnue, qui s'est révélée des plus intéressantes et des plus belles, malgré le temps gris, le froid et la pluie (le samedi).

Je garde bon souvenir des hôtes et de leur belle maison dont ils nous ont ouvert grandes les portes; j'ai bien aimé l'expérience du gîte du passant, plus précisément de la Casa del Sole à North Hatley; enfin l'idée du brunch (malgré le froid) et de la tenue de l'assemblée générale au théâtre The Piggery en était une bonne.

Domage qu'il nous soit resté peu de temps pour celle-ci que j'aurais souhaitée plus longue afin que chacun s'exprime davantage. Ne pourrait-on pas faire l'assemblée en début de journée au prochain congrès?

Bravo à tous ceux et celles qui ont rendu possible, et avec un tel succès, notre congrès 1987.

Pauline Amesse, Lachine.

=====

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS: Prière de vérifier si vous êtes en règle!

=====

Oui, c'est très simple: sur l'étiquette portant votre nom et adresse au dos de LA LUCARNE, un petit chiffre en bas à gauche vous indique la dernière année couverte par vos cotisations.

Ainsi, si vous voyez 88, 89 ou même 90 sur votre étiquette, vous êtes en règle auprès de votre association, et nous vous en remercions cordialement. (À l'APMAQ, la cotisation correspond à l'année civile).

En particulier, l'association exprime sa gratitude envers tous ceux des membres qui ont bien voulu acquitter une cotisation de soutien au montant de \$40.

Par contre, les membres en règle pour 1987 (et surtout les 1986!) sont priés de renouveler leur cotisation pour 1988 (\$20 par personne, \$25 par famille).

Il ne nous sera malheureusement pas possible de garder sur notre liste d'envois ceux des anciens membres qui n'auront pas renouvelé d'ici la parution de la prochaine LUCARNE. (Un point rouge attirera votre attention, si c'est le cas).

Prière de tourner la page pour le coupon de renouvellement (ou d'adhésion).

=====

